

## Douleur : évaluation, prévention et traitement

Année 2024

La loi relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé du 4 mars 2002 reconnaît le soulagement de la douleur comme un droit fondamental de toute personne.

La douleur étant *une « expérience sensorielle et émotionnelle désagréable associée à une lésion tissulaire réelle ou potentielle ou décrite dans ces termes<sup>1</sup> »*, les personnes souffrantes sont, elles seules, capables d'indiquer aux soignants ce qu'elles ressentent ; charge à ces derniers de recueillir l'expression du vécu de la douleur afin d'en évaluer l'intensité notamment et d'optimiser l'efficacité des traitements, médicamenteux ou non.

L'action de formation proposée prétend amener les professionnels inscrits, à apprécier cliniquement l'état douloureux de la personne prise en soins et à décliner un accompagnement adapté à la situation en collaboration avec d'autres professionnels, respectueux du champ de compétence de chacun.

### ➤ COMPÉTENCES

- ✓ Évaluer la douleur des usagers
- ✓ Prévenir la douleur des personnes accompagnées
- ✓ Soulager la douleur des résidents en équipe pluridisciplinaire et dans le respect du champ de compétences de chacun.

### ➤ PRÉREQUIS

- ✓ Les stagiaires s'engagent, courant l'intersession, à prendre une part active à la prévention, au repérage et/ou au traitement de la douleur des usagers accompagnés en sorte de revenir avec des situations à analyser la 2<sup>nde</sup> journée de formation.

### ➤ PUBLIC

- ✓ Le groupe se compose de professionnels exerçant dans les services de courte durée ou dans les lieux de vie
- ✓ Les soignants et travailleurs sociaux accompagnent une population adulte

### ➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'action de formation permettra au stagiaire de :

- ✓ Comprendre le mécanisme physiopathologique de la douleur : composantes et mécanismes
- ✓ Savoir évaluer la douleur en utilisant les échelles adaptées au profil de l'utilisateur
- ✓ Découvrir la prise en charge non médicamenteuse de la douleur
- ✓ Identifier et connaître les particularités des douleurs neuropathiques dans les maladies neurodégénératives
- ✓ Améliorer la qualité de vie du résident dans la prise en charge globale de la douleur et l'intégrer sans son projet personnalisé

<sup>1</sup> Association internationale pour l'étude de la douleur

## ➤ INTERVENANTE

- ✓ Mme DEYRES, IADE formée à l'hypno-analgésie ; formatrice en IFSI et hypno-praticienne auprès d'usagers du CHI de Mont-de-Marsan et du Pays des sources.

## ➤ METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ La formation se déroule en présentiel sur un mode synchrone, ce qui a pour but de faciliter les échanges au sein du groupe d'apprenants et l'interactivité avec le formateur
- ✓ La méthode transmissive est utilisée à des fins de documentation
- ✓ Les méthodes pédagogiques mobilisées coïncident prioritairement et majoritairement avec les méthodes actives potentialisant la dimension professionnalisante : le formateur
  - invitera au partage d'expérience à partir de situations prévalentes ;
  - initiera et entretiendra l'analyse de situations ou de pratiques professionnelles vécues ;
  - partagera des connaissances déclaratives, procédurales et expérientielles
- ✓ Du fait de la politique de développement durable, les supports pédagogiques mobilisés en séance par les intervenants sont rendus accessibles au téléchargement, tandis qu'il est possible de prendre des notes en séance, sur un bloc remis à chacun.

## ➤ PROGRAMME

CONTENUS	Durée	Moyens/Outils pédagogiques	Intervenantes
<b>Jour 1</b>			
- Accueil - Organisation de la formation	0H15	Exposé des modalités matérielles, pédagogiques et organisationnelles	Mme DUPOUY
La douleur - phénomène multidimensionnel, expérience subjective et individuelle - physiologie - typologies - sémiologie clinique - cas particulier des douleurs neuropathiques	2H45	- Mobilisation des représentations/ connaissances - Échanges / Partage d'expériences - Présentation diaporama de documentation - Analyse de situations	Mme DEYRES
La douleur : évaluation - outils - méthodes	1H00	- Mobilisation des représentations/ connaissances - Échanges / Partage d'expériences	Mme DEYRES
La douleur : prévention et traitements non médicaments - relaxation - distraction, - hypno-analgésie, - communication, - organisation des soins...	3H00	- Présentation diaporamas de documentation - Mises en situation	

Jour 2			
Retour sur expérience	6H30	- Mobilisation des représentations/ connaissances - Travaux dirigés	Mme DEYRES
Evaluation instantanée de la formation	0H30	- Saisie du questionnaire en ligne - Echanges	Mme DUPOUY

Il est à noter que l'intervenant est autorisé à faire évoluer le programme en fonction de la dynamique de groupe instaurée par les stagiaires, des connaissances énoncées ou des questionnements formulés.

## EVALUATION

- ✓ En fin de session, chaque stagiaire
  - reçoit un certificat de réalisation
  - complète en ligne un questionnaire semi-ouvert et échanges avec le coordinateur pédagogique pour évaluer la qualité de l'action de formation et notamment son impact sur les pratiques professionnelles à venir.
- ✓ dans les jours qui suivent, les organismes payeurs et les intervenants peuvent prendre connaissance des éléments évaluatifs par courrier électronique.

## ➤ DATES, HORAIRES, LIEU

- ✓ La formation est programmée sur 2 journées non consécutives
  - **22 mars 2024**
  - **11 avril 2024**
- ✓ Chaque journée débute à **9H00** et se termine à **17H00** (1H de pause déjeuner)
- ✓ Les stagiaires se rendront au **Centre de Formation des Personnels de Santé**.

## ➤ LOGISTIQUE

- ✓ Le parking du CFPS est accessible 24/24H et le stationnement gratuit.
- ✓ Pour déjeuner, il est possible de
  - se restaurer au self situé sur le site, pour un montant de 8.50€ facturé à l'établissement employeur
  - de porter son repas conditionné et de le consommer sur place dans le lieu de convivialité du CFPS (micro-ondes)
  - acheter dans un distributeur des produits transformés sucrés et salés (attention toutefois : élèves et étudiants sont nombreux sur site)
- ✓ Deux distributeurs proposent également dans le hall des boissons chaudes (cafés, chocolat, thés, potages ou autres plaisirs gourmands) réglables en monnaie ou carte bancaire.

## ➤ INSCRIPTIONS

- ✓ Les inscriptions sont attendues 1 mois avant le début de la formation.
- ✓ N'hésitez pas à nous contacter après cette date car le groupe ne sera peut-être pas complet

## ➤ TARIF pour la SESSION de formation (2 jours)

- ✓ La participation d'un stagiaire à l'action de formation sera facturée 270€ TTC
- ✓ Toute annulation d'inscription portée à la connaissance du CFPS le jour d'entrée en formation ou dans les 14 jours qui précèdent, induit le paiement d'une indemnité correspondant à 30% du montant dû en substitution de la facturation initiale.
- ✓ Toute formation débutée conduit au règlement de la totalité de la somme due, indépendamment du temps de présence de la personne inscrite
- ✓ Le remplacement d'un agent par un autre, autorisé jusqu'au dernier moment, n'entraîne aucune pénalité
- ✓ Si l'inexécution totale ou partielle de la prestation est imputable à l'organisme de formation ou résulte d'éléments extérieurs, aucune somme ne pourra être exigée.

## ➤ INDICATEURS QUALITE pour l'année 2023

- ✓ Nombre de stagiaires : 7
- ✓ Satisfaction générale : 100 %
- ✓ Projection relative au réinvestissement dans la pratique quotidienne : 100 %
- ✓ Motivation à conseiller la formation aux collègues : 100 %
- ✓ Evolution des compétences : + 22.23 %